



APPEL À CANDIDATURES 2021

PRIX VARENNE DES JOURNALISTES DE LA RADIO

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

Les candidats doivent :

- Remplir le formulaire de candidature en ligne.
- Être salariés (ou pigistes) d'une radio francophone.
- Être titulaires de la carte professionnelle des journalistes ou en cours de validation.
- Les reportages proposés seront acceptés à condition qu'ils aient été impérativement diffusés entre **le 1^{er} décembre 2020 et le 1er septembre 2021.**

Les dossiers doivent être adressés **avant le 15 septembre 2021** via le **formulaire d'inscription en ligne**, <https://fondationvarenne.fr/inscriptions-en-cours/>, et être composés des pièces demandées :

- 1 - Le reportage (anonyme) en fichier **mp3** (uniquement) n'excédant pas **4 minutes maximum**.
- 2 - Le lancement du reportage anonyme en fichier word ou pdf
- 3 - Le scan de la carte professionnelle **recto/verso**.

Le non-respect des minutages et de l'anonymat pour le reportage proposé aura pour conséquence l'élimination pure et simple du candidat.

ATTENTION :

- Les candidats ne peuvent adresser qu'un seul reportage.
- Les lauréats du **PRIX VARENNE 2020** ne sont pas autorisés à participer à cette nouvelle édition.

Comment s'effectue la Sélection ?

L'examen des dossiers et le choix des lauréats seront confiés à un jury indépendant composé de professionnels de la presse et de la communication. Celui-ci, souverain dans ses décisions, se réservera le droit de modifier le montant de la dotation et le nombre de lauréats en fonction de la qualité des travaux reçus.

DOTATION :

La dotation d'une valeur de **6000 €** sera attribuée sous la forme de deux prix :

- **PRIX VARENNE 2021 de la Radio : 4 000 €**
- **UN PRIX de 2 000 € pour UN JEUNE JOURNALISTE** titulaire de la carte de presse depuis moins de 5 ans et âgé de 30 ans maximum

INFORMATION/CONTACT :

Nathalie IVANOWICH - TÉL.01 47 04 14 68 - nathalie.ivanowich@fondationvarenne.com